

Garanties Portes sectionnelles Industrie La Toulousaine

Les portes sectionnelles industrie vendues par La Toulousaine à compter du 1 janvier 2017 bénéficient de la garantie contractuelle suivante

1 - Durée

La Toulousaine garantit ses produits 2 ans à compter de leur date d'expédition.

2 - Etendue

Cette garantie s'étend, au choix de La Toulousaine, à la réparation ou au remplacement des pièces reconnues défectueuses dans la limite des exclusions définies ci-dessous.

Lorsque cette garantie est mise en jeu durant la période initiale de 2 ans, les pièces remplacées ne sont garanties que jusqu'à l'échéance initiale de 2 ans.

Les accessoires et motorisations sont garantis selon les conditions du fabricant.

3 - Exclusion

Cette garantie comprend uniquement la réparation ou le remplacement des pièces reconnues défectueuses par La Toulousaine après examen, à l'exclusion de toute participation à tout autre préjudice quel qu'il soit.

La garantie ne couvre notamment pas la prise en charge :

- des frais de dépose démontage repose des produits,
- des détériorations dues :
 - à l'usure normale et aux consommables (pile, ampoule, câble, joint caoutchouc, ...),
 - à l'inobservation des règles de l'art, normes ou instructions de La Toulousaine lors de l'installation ou de l'utilisation des produits,
 - à l'utilisation non conforme à leur destination initiale, même passagère,
 - à des mauvaises conditions de stockage,
 - à tout aléa lié à la pose ou à une mauvaise utilisation avant la réception du chantier (coups, rayures, ...)
 - aux phénomènes météorologiques exceptionnels :
 - o vent violent.
 - o foudre.
 - à l'utilisation d'éléments non compatibles,
 - à des influences extérieures telles que feu, eau, sels, bases, acides, conditions environnementales anormales, projections diverses, cas de force majeure,
 - à la négligence ou au mauvais entretien ou à un manque d'entretien (présentation du carnet d'entretien obligatoire).
- · des produits modifiés,
- des produits situés à moins de 500 m d'un front de mer ou à moins de 50 m d'une atmosphère agressive.
- des défauts ou imperfections non visibles à 3 m lors d'un examen de 10 secondes avec une vue normale sous un éclairage significatif,
- · des frais d'entretien,
- de non-conformité de produits aux documentations commerciales, qui sont des documents non contractuels.
- · de tous dommages matériels ou immatériels consécutifs ou non consécutifs au défaut du produit.

4 - Modalités

La mise en œuvre de la garantie doit se faire par lettre RAR, accompagnée de la copie de la facture d'origine.

Elle n'est recevable que si l'acheteur est à jour de ses obligations financières.

31676 LABEGE CEDEX

Les pièces défectueuses doivent être retournées, en port payé par le client non remboursable à l'adresse suivante :

Par courrier: FTFM La Toulousaine par transporteur: FTFM La Toulousaine

Route de Toulouse
CS 5757668 ESCALQUENS
Route de Toulouse
31750 ESCALQUENS

Le renvoi des pièces réparées ou remplacées par La Toulousaine dans le cadre de la garantie s'effectue aux frais de La Toulousaine.

Le 01/01/2017 - La Toulousaine.



LISTE DES GARANTIES COMMERCE & INDUSTRIE

GAMME	DESIGNATION	MOTORISTE	GARANTIE LA TOULOUSAINE*
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 2 ROUGE	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 3 JAUNE	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 3 GRIS	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 4 VERT	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 2 ROUGE VEOHz	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 3 JAUNE VEOHz	SIMU	5 ans
	MOTEUR CENTRAL AXIAL 3 GRIS VEOHz	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T15M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T20M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T25M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T30M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T35M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T45M 220 V DIAM 133	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T30M 220 V ADAPTE DIAM 168	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T20M 220 V ADAPTE DIAM 168	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T25M 220 V ADAPTE DIAM 168	SIMU	5 ans
RIDEAU ET GRILLE	MOTEUR TUBULAIRE T35M 220 V ADAPTE DIAM 168	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T45M 220 V ADAPTE DIAM 168	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE T5M 220 V DIAM 80	AFCA - V2	30 mois
	MOTEUR TUBULAIRE T10 M 220 V DIAM 80	AFCA - V2	30 mois
	MOTEUR TUBULAIRE DMI 520 DIAM 89	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE DMI 530 DIAM 89	SIMU	5 ans
	MOTEUR TUBULAIRE DMI 660 DIAM 89	SIMU	5 ans
	MOTEUR EXTERIEUR E400 400 V TRI	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR E400 400 V TRI IP=65	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR E400 230 V TRI	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR E750 400 V TRI	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR R400	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR R750	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR R1250	MFZ	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR \$100 400 V TRI	GFA ELEKTROMATEN	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR S140 400 V TRI	GFA ELEKTROMATEN	2 ans
	MOTEUR EXTERIEUR S2000	MFZ	2 ans
SECTIONNELLE INDUS	MOTEUR INTELLIDRIVE 400	COMOTECH INDUSTRIES	2 ans
	MOTEUR INDUS DEBRAYAGE RAPIDE PRESSION MAINTENUE ET MIXTE 400 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS DEBRAYAGE RAPIDE PRESSION MAINTENUE ET MIXTE 230 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS TREUIL A CHAINE PRESSION MAINTENUE ET MIXTE 400 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS TREUIL A CHAINE PRESSION MAINTENUE ET MIXTE 230 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS TREUIL A CHAINE IMPULSION AUTOMATIQUE ET MITE 400 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS TREUIL A CHAINE IMPULSION AUTOMATIQUE ET MIXTE 230 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS DEBRAYAGE RAPIDE IMPULSION ET AUTOMATIQUE 400 V	ETME	2 ans
	MOTEUR INDUS DEBRAYAGE RAPIDE IMPULSION ET AUTOMATIQUE 230 V	ETME	2 ans